

**Dossier de candidature au  
DPEA ARCHITECTURE NAVALE  
Année de formation 2020-2021**

*Photo d'identité à coller*

Nom patronymique.....

Nom marital.....

Prénoms.....

Date et lieu de naissance..... Nationalité.....

Adresse : n°..... Rue.....

CP..... Ville..... Pays.....

Téléphone..... E-mail.....

**Parcours universitaire**

Architecte  Diplômé d'un 2<sup>e</sup> cycle en architecture  Ingénieur

Autre formation (à préciser) : .....

**Expérience professionnelle**

Professionnels pouvant justifier d'une réelle pratique dans le domaine naval

**Dernier établissement universitaire ou école fréquenté :**

Ecole  Université  : de ..... Année : .....

## Renseignements complémentaires

Formation particulière (*décrivez-la et indiquez les dates*)

## Documents à joindre

- copie des diplômes
- copie de la carte d'identité ou extrait de naissance pour les étrangers
- curriculum Vitae
- lettre (2 pages maximum) précisant motivations, projet d'études, projet professionnel, votre connaissance et expérience du domaine maritime et de l'architecture navale.
- pièces à l'appui du dossier suivant votre profil :
  - Récapitulatif de vos projets et réalisations les plus marquants dans le domaine concerné
  - Dossier présentant et illustrant votre pratique de la navigation
  - Dossier et pièces justifiant vos **connaissances nautiques, maritimes et littorales, vos savoirs-faire** en construction navale (projets, réalisations, pratiques ou savoirs-faire accomplis dans le cursus scolaire, universitaire, ou dans un cadre professionnel ou personnel).

*Les documents fournis pour composer votre dossier resteront la propriété de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes*

Dossier à retourner à en version numérique e-mail : [pedagogie@nantes.archi](mailto:pedagogie@nantes.archi)

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes  
Service des études – Pôle Affaires Transversales  
6 Quai François Mitterrand – BP 16202 – 44262 Nantes cedex 2

Date limite de dépôt du dossier : **15 mai 2020**

### A l'attention des étudiants étrangers

Pour les étudiants étrangers, fournir un certificat de maîtrise de la langue française de **niveau B1** et procédure de candidature via Etudes en France obligatoire pour les non européens.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature